

Association

**« Mégalithes et sociétés néolithiques : recherche, conservation et valorisation »
(MegaNéo)**

Logis Marguerite de Navarre

Le Bourg, 16140 Tusson

**Procès-verbal de l'assemblée de l'Assemblée Générale extraordinaire du 02
Février 2019**

Le 02 Février 2019 à 18h35, l'AG de l'association MegaNéo s'est réuni à la Maison du Patrimoine de Tusson (Charente).

Présents :

BRIE Laurence, JADEAU Frédéric, MENS Emmanuel, ARD Vincent, BOUCHET Eric, MOREAU Mélanie, LEBRETON Séverine, LEBRETON Martine, LEBRETON Marie, RÉ Fabrice, PETIT Jean-Pierre, PETIT Marie-Claude, ARD Didier, PINTO Anne, ARD Marie-Ange, ARD Sylvain, FARGEOT Dominique, TEXIER Alain, WISSER Nils, REAM Johamna, soit 20 membres présents et 23 procurations reçues.

La présentation du budget 2018 est faite par F. JADEAU (Trésorier). Le reliquat 2018 est de 3533,95 euros. Le vote du budget 2018 est fait à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2019 est ensuite abordé. Le projet n°1 est l'achat d'un drone pour 1000/1500 euros environ. Comme les années précédentes, l'association portera la prospection de S. Boscus dans l'Aveyron et le Quercy. Il apparait de plus en plus probable que l'association sera amenée dans un proche avenir à facturer des études, des expertises ou des conférences, ainsi que l'établissement de contrats d'étude salariés (notamment Antoine LAURENT pour la 3D de la grotte Chauvet).

L'ordre du jour est ensuite abordé avec les thèmes suivants :

- présentation et ratification des nouveaux statuts
- réélection des membres du CA conformément aux nouveaux statuts
- rapport sur les activités menées en 2018
- programme des actions pour l'année 2019
- communication de l'association (réseaux sociaux,...)

Présentation et ratification des nouveaux statuts :

En 2016, la création de l'association s'était faite rapidement et après deux ans de fonctionnement, un retour sur les textes fondateurs s'est avéré nécessaire. L'une des

nouveautés importantes ajoutées à la mission de MégaNéo est celle désormais de conseil en restauration de mégalithes, suite notamment à la maîtrise d'ouvrage faite sur le site de Chantebrault 4 (Saint-Laon, Vienne).

Autre changement, la possibilité de faire rentrer dans l'association des personnes morales de droit public ou de droit privé, ainsi que l'élargissement du cadre géographique d'intervention à tout le territoire français, avec une prédilection pour la façade ouest de la rance, mais avec la possibilité de missions à l'étranger (notamment la mission éthiopienne).

Le siège social de l'association est désormais transféré à la Maison du Patrimoine de Tusson. Eric BOUCHET livre les explications du transfert. La fouille des sites tussonnais, la présence de l'espace de médiation et l'hébergement de l'équipe de fouilles à l'école de Tusson chaque été sont autant d'éléments qui assurent une cohérence à se fixer à Tusson.

Avec l'Article n° 4, il est désormais créé le statut de « membres associé ». Ces derniers n'auront pas le droit de vote, ce qui aura pour avantage de limiter le nombre de pouvoirs lors des AG. Ces membres associés auront ainsi uniquement une vocation de soutien à l'association.

Autre nouveauté, le renouvellement du CA par moitié tous les deux ans. Il apparaît nécessaire d'établir un règlement intérieur, notamment si l'association recherche la reconnaissance d'utilité publique.

L'adhésion à MégaNéo sera désormais obligatoire pour les fouilleurs, obligeant ces derniers à accepter le règlement intérieur. Cette obligation présente également l'intérêt d'éviter les annulations de fouilleurs de dernière minute.

Le vote des nouveaux statuts est fait à l'unanimité à 19h00.

Réélection des membres du CA conformément aux nouveaux statuts : le nouveau Conseil d'Administration :

La présentation du nouveau CA est effectuée, il correspond à l'ancien CA : Vincent Ard, Sarah Boscus, Laurence Brie, Éric Bouchet, Gautier Broux, Frédéric Jadeau, Valérie-Emma Leroux, Pablo Marticorena, Emmanuel Mens & Mélanie Moreau auquel s'ajoute Dominique Fargeot, Johanna Ream, Nils Wisser, soit au total 13 personnes.

Un vote à l'unanimité du nouveau CA est effectué à 19h03.

Vote du montant des cotisations

Le montant de la cotisation de membre actif 2019 est fixé à 15 €.

La cotisation pour les membres de droit public est fixée en fonction du nombre d'habitant selon le tableau suivant :

< 1000 habitants : 50 euros

1000 à 2999 habitants : 100 euros

3000 à 10 000 habitants : 250 euros

> 10 000 habitants : 500 euros

La cotisation pour les Membres de droit privé est fixée à 100 euros.

Il est apparu trop compliqué pour une Communauté de commune de verser un don, la possibilité dorénavant d'adhérer en tant que membre actif semble être la solution la plus appropriée. Le montant de 500 € demandé aux comcom de plus de 10 000 habitants n'est pas considéré comme excessif au regard des services rendus gratuitement (animations, conférences, expertises)

A terme, il sera possible de payer sa cotisation par internet.

Pour les membres de droit privé, il sera possible de faire un don en plus (à prévoir sur le bulletin).

Vote du montant des cotisations à l'unanimité à 19 :10.

Bilan des activités 2018 :

- Fouilles et prospections effectuées en Charente, Nord Poitou, Pays basque et Quercy.
- Fouilles en Ethiopie avec la participation de 4 membres de l'association. Rappel par Vincent de l'historique du film des fouilles d'un tumulus comprenant 7 tombes dont 5 fouillées sur un promontoire dominant les lacs du rift. L y a eu jusqu'à 40 personnes sur le terrain. Il est prévu de poursuivre la mission en partenariat avec le musée Fenaille de Rodez. Pour l'instant le dossier de demande de financement MAE a été refusé, il est donc prévu de solliciter des fondations après la diffusion du film sur Arte. Enfin, il est prévu un accompagnement du Musée National d'addis abeba en terme de formation et d'expertise sur la mise en valeur du patrimoine mégalithique.
- Aménagements de sites mégalithiques : à Bagneux (49), coupe de bois faite suite à la chute d'un arbre suivi d'un relevé 3D.
- Présentation du site de Pierre Folle de Bournand suite à l'étude menée en Juin/Juillet 2018.
- Travaux sur le Petit Dognon à Tusson, une opération « journée citoyenne » en collaboration avec le pays Rufféois a permis l'ouverture de trois connes de vision, permettant d'admirer toute la monumentalité du site.

- Médiation de « l'été actif », avec l'animation d'un atelier prospection, une fouille, des conférences et des visites de chantier.
- Le colloque de restitution du Pcr à Oiron (Deux-Sèvres) organisé par la Comcom du thouarsais.
- Accompagnement à la prospection géophysique faite par l'équipe allemande notamment au niveau des contacts avec les exploitants : autorisations, logistique.... Rappelons que cet exercice est une première à l'échelle nationale avec un bilan des découvertes tout à fait exceptionnel. L'opportunité de travailler avec l'équipe allemande est une chance. Le soutien local est déterminant dans la réussite du projet.
- Accompagnement pour la création des espaces muséographiques à la maison du patrimoine de Tusson. Constitution d'un dossier technique pour trouver des financements. Des visites de scolaires sont déjà planifiées pour 2019. Une surface de 80 m2 et prévue pour le Néolithique et le mégalithisme. Une discussion s'engage autour du projet muséographique.
- Projet de participation à l'espace muséographique de Loudun avec Marie Haquet (Musée charbonneau-Lassay)

Les actions pour 2019 :

- Sondages sur l'allée de Roquefort à Lugasson (Gironde) du 29 avril au 10 mai 2019 après plusieurs nettoyage et une étude architecturale en avril 2018.
- Sondages et prospections du Plateau de Ger et de la Vallée de Mendive
- Quatre semaines de fouille au mois d'août en Charente : Charmé, Fouqueure, Magnou.
- Du 7 au 19 Octobre 2019, fouilles dans le Loudunais, Pierre Folle de Bournand.
- Neodyssée les 12-13 octobre 2019 : fêtes populaires au Trois-Moutiers (Vienne) avec comme point d'orgue la construction d'une pirogue néolithique début mars/avril sous la direction de P. Guillonet avec mise à l'eau au mois d'Octobre. Présentation des différentes disciplines de l'archéologie et fausse fouille. Conférences et érection d'une dalle, grosse collaboration avec les associations locales.
- Mise en réseau des différents territoires mégalithiques avec la réactivation de la route européenne des mégalithes où la France est absente. Après un cafouillage du CNP de Périgueux qui a laissé le dossier sans suite pendant 2 ans, il est désormais prévu le recrutement d'un chargé de mission de 3 mois avec pour objectif d'établir un bilan des pratiques dans tous les territoires développant la valorisation du mégalithisme. Cette mission aboutirait à une table ronde pour

lancer le projet de mise en réseau et MégaNéo pourrait en être l'organisme fédérateur. Il s'agit d'installer un réseau d'échanges et de pratiques. En la matière, Didier Delhoume souhaite la rédaction d'un livre des bonnes pratiques.

- Aménagement du site de la Motte de la Garde à Luxé, avec notamment le déplacement du panneau actuellement au sommet du cairn.

En fin de réunion, un extrait du film réalisé par Marpen durant les fouilles 2018 est présenté. En tout, il y a 2 heures de rush qui pourront être utilisés pour l'espace muséographique de Tusson.

En termes de communication, le site internet a 1000 p/mois, le site Face book a 300 like, 308 abonnés, 1 seul clic vers le site web. Le tiser Ethiopie a été vu par 1100 p. Facebook live est testé depuis peu, la conférence de Fouqueure a ainsi été suivie par 279 p.

Tusson, le 2 février 2019

Signatures

Vincent ARD

Emmanuel MENS

Président

Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' shape with a horizontal line crossing it, and a vertical line extending downwards from the center.A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal line with a vertical line intersecting it near the right end, and a small 'M' or similar mark above the intersection.